

Mail du 11 juillet 2022

Monsieur le Président, cher ami,

Comme vous le savez, le secteur psychiatrique de la Sarthe subit actuellement une crise majeure et 85 lits d'hospitalisation sont fermés depuis quelques jours.

L'ARS organise des solutions de sauvetage pour maintenir une offre psy en Sarthe et pour empêcher cette pénurie de faire exploser l'ensemble de l'offre psy de la région :

- accès aux urgences psy régulés par le 15 ;
- ouverture de centre de soins non programmés en psy animés par des psychologues et ide, sans médecin ;
- transferts de certains patients vers les EPHAD...

Au titre du sauvetage, il nous est demandé de faire appel à la réserve sanitaire psy et de mobiliser nos confrères retraités ou encore en activité mais acceptant de se libérer.

Compte tenu de l'urgence et de l'importance, il est promis des conditions de travail et de rémunération dignes de l'enjeu.

Encore une crise pour laquelle il va falloir se mobiliser parce que nos dirigeants n'ont pas voulu voir venir...

Je vous remercie de vos efforts et le CROM des Pays de la Loire pourrait centraliser les volontaires auprès de l'ARS.

Bon courage à tous,  
Très amicalement

Docteur Luc CARLIER  
Président  
Conseil régional des Pays de la Loire  
de l'Ordre des médecins  
44 rue de Gigant – 44100 NANTES  
Tél. : 02.40.73.43.28 - Fax : 02.40.73.43.64  
Mail : [pays-de-la-loire@crom.medecin.fr](mailto:pays-de-la-loire@crom.medecin.fr)